



La démocratie vénézuélienne vs la démocratie étasunienne

Assemblée nationale constituante vs Collège des grands électeurs

Par [Oscar Fortin](#)

Mondialisation.ca, 17 août 2017

[Humanisme](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)
Thème: [Économie](#), [Guerre USA OTAN](#),
[Histoire, société et culture](#)

Le vice-président des États-Unis, **Mike Pence**, en tournée dans certains pays de l'Amérique latine, dont l'Argentine, la Colombie, le Pérou, le Chili, [a convoqué](#) tous ces pays et leurs alliés du monde à faire pression par tous les moyens économiques et politiques en vue de **ramener le Venezuela sur la voie de la DÉMOCRATIE**. Une alternative à l'intervention militaire directe des États-Unis au Venezuela à laquelle le président Trump a fait référence ces jours derniers.

«Il faut accentuer la pression diplomatique et économique sur le régime de Nicolas Maduro au niveau continental, mais aussi mondial... Le Venezuela connaît une tragédie de dictature. Le peuple vénézuélien souffre et meurt. Il y a beaucoup de pauvreté et aucun accès à la nourriture et aux médicaments. »



Ce portrait sur le Venezuela que proclame Mike Pence est fait sur mesure pour justifier aux yeux du monde **le grand mérite des États-Unis à se soucier du bien-être des peuples ainsi que de leurs droits à une démocratie qui les représente vraiment**. Il n'a aucun intérêt à déclarer que depuis des années, les É.U. **investissent des millions de dollars**, non pas pour alimenter le peuple, mais **pour mettre hors-jeu cette révolution socialiste et anti-impérialiste**, amorcée par Hugo Chavez, en 1998. **Washington n'a d'yeux pour le Venezuela que pour y voir les immenses réserves de pétrole et les riches mines, dont celle de l'or**. Son discours sur la démocratie et la misère du peuple **en fait un grand humaniste**, alors que celui sur ses ambitions politiques et économiques **en ferait un grand prédateur**. Ses conseillers en communication lui suggèrent de parler plutôt du premier et de taire le second.

Les **guerres économiques** et **les sanctions** sont devenues, avec l'art de **la désinformation**, **les principales armes** pour renverser un régime qui **n'est pas à la hauteur des attentes de l'oncle Sam**. Je recommande cet excellent article sur ce que

sont ces guerres économiques contre le Venezuela que vous trouverez sur le site [Le grand soir](#). Les premières victimes de ces guerres économiques sont les populations qui vivent au quotidien leur dépendance aux biens essentiels de la vie : alimentation, médicaments, etc. Ce dont le vice-président déclare être de la responsabilité d'un régime en faillite **demeure en grande partie le produit de ces guerres économiques**. C'est ce qu'on a fait et continue de faire avec Cuba en maintenant l'embargo économique qui dure depuis plus de 50 ans et c'est également ce qu'on a fait avec le Chili d'Allende dans les années 1970.

Qu'en est-il de la démocratie de ces deux peuples : états-unis et venezuela ?

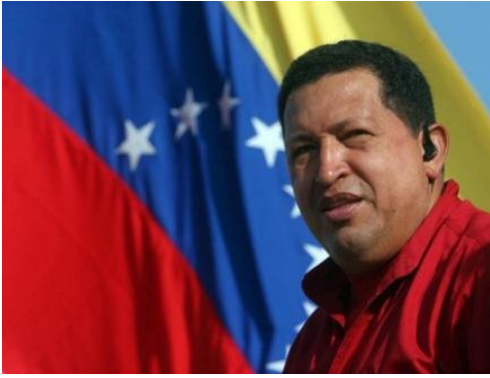
Ces deux pays se réclament de la démocratie, de celle qui comporte, entre autres, des élections générales et la participation de plusieurs partis politiques.

Aux États-Unis, ces élections au suffrage universel à la présidence se réalisent tous les quatre ans. Deux partis politiques s'imposent, année après année, comme alternance de choix à l'électorat étasunien. Toutefois, ce que le grand public ne sait pas toujours c'est que **le dernier mot** pour l'élection d'un Président appartient au **Collège des grands électeurs, au nombre de 538**, choisis par les deux grands partis politiques, **Démocrate et Républicain**, et **par le Président**. Ce choix se fait sur la base de divers facteurs, dont celui du taux de population de chaque État, de celui des sénateurs et députés élus dans chacun d'eux. Le candidat élu à la présidence par le vote universel **doit l'être également par le vote d'au moins 270 de ces grands électeurs. Il s'agit, pratiquement d'un filtre protecteur contre les candidats qui ne répondraient pas aux attentes des grandes élites de la Nation. Ce fut le cas, entre autres, en 2000 du candidat Al Gore, qui avait obtenu la majorité de votes des électeurs et électrices. Il a dû laisser la place à GW. Bush pour qui le Collège des grands électeurs a accordé les 270 voix nécessaires, plus une.**

Il s'agit d'une démocratie représentative que je qualifierais de néo-libérale et entièrement sous contrôle des ÉLITES qui dirigent l'État profond. Le peuple a son mot à dire, mais il n'a pas le dernier mot.

Au Venezuela, les élections présidentielles se réalisent tous les six ans. De nombreux partis politiques s'y présentent, souvent dans le cadre d'une coalition des partis d'opposition. Le candidat qui obtient la majorité de voix est celui qui assume de fait la présidence pour les six prochaines années. Seul le **Conseil national électoral** a autorité pour donner les résultats officiels dont les données reposent sur un système électronique et informatisé que le président Carter a déjà qualifié de meilleur au monde. Une fois, les contrôles faits, le président officiellement reconnu comme ayant reçu le plus de votes devient Président du Venezuela pour les 6 prochaines années. Ce même système est utilisé pour les élections des gouverneurs, des maires, des députés. Il n'y a pas de filtre pour éviter l'élection de candidats non désirés. En 2007, Chavez a perdu son référendum sur le changement de certains articles de la constitution et il a perdu par une mince différence d'avec les opposants à cette réforme. Il a accepté ces résultats sans mettre en doute le CNE. En 2015, l'opposition a gagné les élections législatives et le gouvernement en a respecté les résultats.

Qu'en est-il donc de l'assemblée nationale constituante ?



La constitution, rédigée à l'arrivée de Chavez au pouvoir, en 1999, comporte plusieurs nouveautés. D'abord, elle fut rédigée en étroite collaboration avec le peuple par une [assemblée constituante](#) la plus représentative possible de la mosaïque du peuple. Cette constitution intégra cette nouvelle appellation de **démocratie participative**. Le peuple devient, pour ainsi dire, la référence première pour l'ensemble des activités de l'État et il est inscrit à travers divers mécanismes pour avoir en tout temps son mot à dire. Y figure également, comme nouveauté, l'inscription des dispositions pour un **référendum révocatoire** de tout élu qui ne répondrait pas aux attentes du peuple. En 2004, Chavez a été soumis à un tel référendum qu'il a gagné avec 58.9% en sa faveur. En 2015, l'opposition au président Nicolas Maduro a voulu utiliser cette disposition constitutionnelle, mais elle n'est pas parvenue à compléter les prérequis nécessaires pour y donner suite. Dans cette même constitution est prévue qu'une **Assemblée nationale constituante** pourra être convoquée, en tout temps, selon les dispositions prévues [aux articles 347, 348 et 349](#) de la Constitution. C'est ce qu'a fait le président Maduro, le 1^{er} mai 2017, dans un contexte de violence dans le pays et de non-respect des divers pouvoirs entre eux. La particularité de cette convocation se situe dans la sélection de ceux et celles qui feront partie de cette ANC.

« Une Constituante citoyenne, et non pas une Constituante des partis ni des élites, une Constituante ouvrière, communale, paysanne, une Constituante féministe, de la jeunesse, des étudiants, une Constituante indigène, mais surtout, mes frères, une Constituante profondément ouvrière, profondément communale. »

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/05/01/au-venezuela-l-opposition-defie-nicolas-maduro-lors-du-defile-du-1er-mai_5120455_3222.html#vJCzdRZ0HmcTjjL.99

Tous les intéressés, peu importe leurs appartenances politiques, économiques et sociales, pourront soumettre leur candidature. Ils devront toutefois dans un délai de 3 à 4 semaines compléter une liste de personnes les soutenant dans leur projet de représentants (tes). Ils furent plus de 50 000 à exprimer leurs intentions de faire partie de cette ANC. Après les délais pour les signatures d'appuis, ils se retrouvèrent réduits à environ 6 000 pour occuper 545 postes. Ce choix sera fait lors d'une élection universelle, secrète et directe, à laquelle tout citoyen et citoyenne dont le statut d'électeur et d'électrice est conforme aux normes du CNE, sera en droit de voter. Seul le vote du peuple donnera consistance à cette ANC qui disposera d'un pouvoir plénipotentiaire sur tous les autres pouvoirs. Chaque élu ne répond avant tout que pour le secteur pour lequel il a été élu. Elle sera d'une durée de 2 ans et la constitution renouvelée sera soumise par Référendum au Peuple vénézuélien.

Le 30 juillet dernier, il y a eu élection et plus de 8 089 023 millions de personnes, dans des

conditions de violence et de menace de la part d'une opposition en furie, sont parvenues aux urnes pour y déposer leur vote. Dans les circonstances, le taux de participation de plus de 41% est considéré comme un grand succès. Certains analystes calculent que plus de trois autres millions n'ont pu se rendre aux urnes en raison des menaces que l'opposition violente faisait planer sur leur famille, leurs enfants, leur maison qu'elle mettrait à feu. Il importe de signaler que l'opposition avait indiqué à ses membres de ne pas aller voter.

Vue sous cet angle, **la démocratie participative** rejoint davantage les **intérêts du peuple que ceux des élites politiques et économiques**. En ce sens, elle répond également mieux à la **notion de démocratie, pouvoir du peuple pour le peuple**, que ce n'est le cas de la **démocratie représentative** dont l'intérêt prédominant est celui **des élites**.

Pour conclure, je dirais que **lorsque les élites** perdent le contrôle du processus électoral dans son ensemble et qu'ils se retrouvent sans « **filtre** » pour se défaire des indésirables, elles parlent alors de **dictature** et de **totalitarisme**. Ces élites n'ont pas l'habitude d'être soumises à la volonté des peuples. **Elles ont plutôt l'habitude de s'imposer aux peuples**.

En somme, un peuple qui s'impose à travers ses institutions dont c'est actuellement le cas avec **l'Assemblée nationale constituante** et **la démocratie participative** répond davantage à la définition de la démocratie, **pouvoir du peuple pour le peuple**. Dans le cas des démocraties représentatives, les peuples sont là pour voter et les élites pour contrôler la sélection des candidats ainsi que le résultat des scrutins sur lequel ils peuvent intervenir sans scrupule pour les ajuster à leurs attentes. Dans le cas des États-Unis, le **Collège des grands électeurs assure ce contrôle final**.

Le Vice-président des États-Unis ainsi que l'opposition oligarchique du Venezuela voudraient bien **transformer la démocratie participative** du peuple pour le peuple par **cette démocratie représentative** qui les sert si bien en tant que maître de cette dernière.

Oscar Fortin

Le 16 août 2017

Pour aller plus loin :



[Venezuela - La pensée mi-figue mi-raisin de la gauche intellectuelle](#) par Romain Migus



[Droits de l'homme au Venezuela : deux poids, deux mesures](#) par Thierry Deronne



[50 vérités sur Hugo Chávez et la Révolution bolivarienne](#) par Salim Lamrani

La source originale de cet article est [Humanisme](#)

Copyright © [Oscar Fortin](#), [Humanisme](#), 2017

Articles Par : **[Oscar Fortin](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca